

SECTION petite enfance	TOTAL pour l'année	DON AU CLUB
<p>MAMAN BEBE Enfant toujours accompagné d'un adulte samedi de 9H15/ 10H</p> <p>Né en 2023, 2022 ou plus de 15 mois Salle COBO, rue de la grande allée NOUZONVILLE</p>	150 €	<p>Le Don aux œuvres Nous proposons aux familles imposables sur le revenu d'effectuer un don au club en ajoutant une certaine somme à l'adhésion; Ce montant est récupérable sous forme de déduction fiscale à hauteur de 66%.</p> <p><i>Exemple : pour un don de 70 € ajouté à l'adhésion, le reçu fiscal sera de 150€ et vous apportera une déduction de 100€ !</i></p>
<p>BABY GYM Né en 2021 et 2022 sans accompagnement d'un parent. samedi 10H/11H</p> <p>EVEIL GYMNIQUE Né en 2019 et 2020 Samedi 11H/12H Salle COBO, rue de la grande allée NOUZONVILLE</p>	170 €	<p>A cet effet, nous vous délivrerons un document Cerfa officiel en fin d'année 2024, utilisable lors de votre déclaration d'impôts.</p> <p>Le principe du don est une source de revenus importante pour notre club car il permet d'investir dans une meilleure organisation et un meilleur accueil des sportifs</p>

Règlement :

- VIREMENT BANCAIRE à Effort de Nouzonville, en précisant bien le nom de l'enfant !

Iban : FR76 1027 8088 5400 0304 3784 097 BIC :CMCIFR2A

ou en espèces et en chèques auprès des responsables du club qui assureront des permanences.

- Chèques vacances ou coupons sports ANCV **acceptés mais voir les modalités particulières avec les responsables du club.**